

AMENDEMENT À LA NOTICE EXPLICATIVE ET CONTRAT

Novembre 2017



Le présent document constitue un amendement à la brochure Notice explicative et contrat (BRA1620) imprimée en juin 2017. Il doit donc accompagner cette brochure. Toutes les sections de la Notice explicative et du Contrat de rente s'appliquent, compte tenu des modifications expliquées ci-dessous.

Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du souscripteur et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Fermeture de deux fonds de placement garanti SSQ

Le 24 novembre 2017, SSQ Groupe financier a procédé à la fermeture de deux fonds de placement garanti SSQ à son offre afin de transférer les actifs de ces fonds vers d'autres fonds de placement garanti SSQ. Vous trouverez ci-dessous l'information relative à ces fonds. La section *Aperçus des fonds de placement garanti SSQ* de la Notice explicative et contrat est modifiée par le retrait des *Aperçus du fonds* du **FPG SSQ Actions mondiales Calamos** et du **FPG SSQ Équilibré Power Dynamique**. La section *Nos Gestionnaires* de la Notice explicative et contrat est modifiée par le retrait des gestionnaires Calamos Investments et Fonds Dynamique.

Nom du fonds fermé	Nom du fonds de destination	Type de changement
FPG SSQ Actions mondiales Calamos	FPG SSQ Actions mondiales tous pays Hexavest	Non fondamental
FPG SSQ Équilibré Power Dynamique	FPG SSQ Stratégie équilibrée	Non fondamental

Pour tous ces transferts, des conséquences fiscales pour les contrats non enregistrés seulement sont possibles.

Le président-directeur général,

Le premier vice-président – Stratégies et gestion de l'offre,

Jean-François Chalifoux

Éric Trudel

Pour plus de renseignements au sujet de ces changements, nous vous invitons à communiquer avec votre conseiller en sécurité financière ou notre Service à la clientèle.

Service à la clientèle
C.P. 10510, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 0A3
Tél. : 1 800 320-4887 — Téléc. : 1 866 559-6871
Courriel : service.inv@ssq.ca

ssq.ca